

Concours Licence Professionnelle : Management PME-PMI

COMPTABILITE GENERALE

Durée : 1H30

Seul l'usage du plan comptable et de la calculatrice est autorisé

Sujet : 1

La société « SOMABUR-SA » commercialise du matériel de bureau, créée le 1/09/ 2010, le capital de la société s'élève à 200.000 DH a été intégralement libéré.

A- Durant le mois de septembre l'entreprise a effectué les opérations suivantes avant de démarrer son activité d'exploitation :

- 1) Le capital a été intégralement versé par les associés sur un compte bancaire ouvert au nom de la société
- 2) Le fonds commercial a été acheté et réglé moitié par chèque soit 80.000 DH et l'autre moitié par plusieurs billets de fonds
- 3) SOMABUR a acheté le 10/9/2010 à crédit du matériel de bureau auprès du fournisseur « Mon bureau » pour un montant de 68.000 HT 20%. La société gardera du matériel acheté pour 6.000 TTC 20% pour les besoins de la direction administrative et financière
- 4) SOMABUR a contracté un emprunt, remboursable sur 4 ans, auprès de la Société Générale. La banque vire le montant de l'emprunt : 60.000 DH sur le compte de la société
- 5) SOMABUR prélève 4.800 DH de la banque pour alimenter la caisse
- 6) Achat de cartons pour l'emballage du matériel de bureau 36.000 Brut, remises 10% et 5% règlement dans 3 mois (TVA 20%)
- 7) Règlement par chèque des frais d'actes notariés pour 2.000 HT 10%
- 8) Construction d'un hangar sur un terrain d'autrui pour un coût total de 40.000 HT 20%, le règlement de l'entreprise chargée de la construction a été étalé sur 3 ans (la date d'achèvement des travaux est le 20/9/2010)
- 9) Virement de 9.000 DH du compte bancaire pour alimenter l'ouverture d'un compte auprès des chèques postaux
- 10) Avis de crédit reçu des chèques postaux (virement reçu de la Société Générale)

B- La société a débuté son activité d'exploitation le 1/10/2010, les opérations suivantes interviennent entre cette date et le 31 décembre 2010 :

- 11) La société achète des fournitures de bureau (papier, stylos,...) qu'elle règle en espèces pour 540 TTC 20%
- 12) Elle vend à crédit du matériel de bureau à SOMAFIL pour 14.200 HT 20%
- 13) SOMABUR règle par chèque le salaire de la vendeuse embauchée le 1^{er} décembre soit 2.700 DH
- 14) SOMABUR règle par virement bancaire la facture d'eau : 500 HT 7% et d'électricité 1.200 HT 14%
- 15) Achat le 18/12/2010, d'un camion 60.000 TTC 20% réglé 60% par chèque et le reste en espèces
- 16) Il reste en stocks du matériel de bureau pour 35.000 DH

TAF :

- 1- Etablir le **bilan d'ouverture** au 1/10/2010
- 2- Comptabiliser au **livre journal** les opérations du dernier trimestre 2010, sachant que la société pratique l'amortissement linéaire et que les taux sont de 20% pour le matériel de bureau, 5% pour les constructions et 25% pour le matériel de transport

Sujet 2 :

Durant le mois de janvier 2011 et le premier jour du mois de février 2011 la société industrielle « FITEX-S.A » a effectué les opérations suivantes :

Le 02/01/2011 : la société FITEX achète à crédit au fournisseur COTEX des matières premières : Facture n°5 montant 68.000 HT 20%.

Le 04/01/2011 : La société FITEX vend des produits finis à crédit au client MALEX, Facture n°15 montant 35.700 TTC 20%

Le 08/01/2011 : MALEX règle sa dette comme suit :

- Il remet à FITEX le chèque n°701 de 5.700 DH. Le même jour, FITEX remet ce chèque à l'encaissement.
- Il endosse à l'ordre de FITEX une lettre de change LC N°100 échéance fin janvier 2011 tirée sur SAMEX : 10.000 DH.
- Il accepte la lettre de change LC N°200, échéance le 15/04/2011, tirée par FITEX pour le solde restant.

Le 10/01/2011 : FITEX reçoit l'avis de crédit relatif à l'encaissement du chèque N°701.

Le 20/01/2011 : FITEX endosse à l'ordre de COTEX le billet à ordre N°20 (existant dans son portefeuille depuis le 20 décembre 2010) souscrit par MAFAR : 9.120 DH.

Le 30/01/2011 : FITEX remet à la banque :

- Pour encaissement la LC N° 100.
- Pour négociation la LC N° 200

Le 01/02/2011 : FITEX reçoit de la banque :

- l'avis de crédit relatif à l'encaissement de LC N°100 ; commission 20 HT10%
- Le bordereau d'escompte relatif à la négociation de la LC N°200, comportant les informations suivantes : escompte 100 HT10% ; commission 20 HT10%

TAF :

Enregistrer au livre journal de la société FITEX l'ensemble des opérations ci-dessus.

Sujet 2 :

Durant le mois de janvier 2011 et le premier jour du mois de février 2011 la société industrielle « FITEX-S.A » a effectué les opérations suivantes :

Le 02/01/2011 : la société FITEX achète à crédit au fournisseur COTEX des matières premières : Facture n°5 montant 68.000 HT 20%.

Le 04/01/2011 : La société FITEX vend des produits finis à crédit au client MALEX, Facture n°15 montant 35.700 TTC 20%

Le 08/01/2011 : MALEX règle sa dette comme suit :

- Il remet à FITEX le chèque n°701 de 5.700 DH. Le même jour, FITEX remet ce chèque à l'encaissement.
- Il endosse à l'ordre de FITEX une lettre de change LC N°100 échéance fin janvier 2011 tirée sur SAMEX : 10.000 DH.
- Il accepte la lettre de change LC N°200, échéance le 15/04/2011, tirée par FITEX pour le solde restant.

Le 10/01/2011 : FITEX reçoit l'avis de crédit relatif à l'encaissement du chèque N°701.

Le 20/01/2011 : FITEX endosse à l'ordre de COTEX le billet à ordre N°20 (existant dans son portefeuille depuis le 20 décembre 2010) souscrit par MAFAR : 9.120 DH.

Le 30/01/2011 : FITEX remet à la banque :

- Pour encaissement la LC N° 100.
- Pour négociation la LC N° 200

Le 01/02/2011 : FITEX reçoit de la banque :

- l'avis de crédit relatif à l'encaissement de LC N°100 ; commission 20 HT10%
- Le bordereau d'escompte relatif à la négociation de la LC N°200, comportant les informations suivantes : escompte 100 HT10% ; commission 20 HT10%

TAF :

Enregistrer au livre journal de la société FITEX l'ensemble des opérations ci-dessus.